

JO 2008 : HANSEN SAISIT LA TAS

Waliboo - 31 jan 2009

L'affaire de dopage touchant les compétitions de saut d'obstacles durant les Jeux Olympiques d'été 2008 de Beijing a fait couler beaucoup d'encre et n'est pas prête de s'arrêter. En effet, le cavalier Norvégien Tony Andre Hansen vient de saisir le Tribunal Arbitral du Sport ou TAS alors qu'il était déchu de sa troisième place par le tribunal de la Fédération Equestre Internationale (FEI).

Le 22 décembre 2008, la FEI a rendu son verdict concernant le cas de Hansen dont le cheval Camiro avait été diagnostiqué positif à la capsaïcine qui, comme on a pu le lire à plusieurs reprises, est un produit analgésique tiré du piment et est utilisé pour chauffer les pieds des chevaux pour qu'ils soient plus sensibles à la douleur au contact des barres. C'est un "artifice" pour faire sauter les montures encore un peu plus haut. Le Norvégien qui a perdu la médaille de bronze dans un concours par équipe au profit de la Suisse, souhaite l'annulation de cette décision. Rappelons qu'il était entre autres condamné au paiement d'une amende de 3 000 francs suisses (environ 1 900 euros) et au règlement des frais de justice s'élevant à 8 000 francs suisses (environ 5 200 euros).

Le dopage est un mal qui concerne plus particulièrement le sport de haut niveau et atteint ces athlètes qui veulent que "tout le monde soit derrière". Actuellement, le dopage frappe surtout le cyclisme.

DOPAGE : PHELPS SURPRIS A FUMER DU CANNABIS !

melty.fr - 1 fév 2009

Michael Phelps, le nageur américain quatorze fois champion olympique, s'est retrouvé en Une des Tabloïds anglais en train de fumer du cannabis.

Ah, dopage quand tu nous tiens ! Michael Phelps, le multiple médaillé de Pékin, a été surpris dans une soirée de l'Université de Caroline du Sud en train de tirer sur un beau bang plein de cannabis. Le bang, c'est la pipe à eau en verre que tiens le nageur américain entre ses mains sur la photo. Ce cliché a fait la Une du News of the World et du Sun de l'autre côté de la Manche.

Lama et Barthez vont apprécier

Il est vrai que vu comme ça, la fumette ne paraît pas être un produit dopant très efficace. On imagine mal l'herbe augmenter la musculature de l'athlète ou offrir plus d'endurance à ses poumons. Mais ce stupéfiant fait bien partie des produits interdits par le code de lutte contre le dopage. En effet, l'herbe favorite de Bob Marley a une autre spécificité : elle cache, lors des contrôles anti-dopage, certains produits qui sont, eux, vraiment dopants au sens où on l'entend.

Dans le passé, deux grands gardiens de football français, Bernard Lama et Fabien Barthez, se sont fait prendre pour leur fumette personnelle. Cette affaire a lourdement handicapé l'ancien portier parisien qui s'est retrouvé n°2 à la Coupe du Monde 1998 un an après son contrôle.

SPORT/DOPAGE - EN 2009, L'AFLD PREVOIT DE CIBLER PLUS

Le Télégramme - 2 fév 2009

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) fera la part belle au ciblage en 2009 en dépit d'un nombre de contrôles inférieurs à l'exercice 2008. L'Agence devrait pratiquer en 2009 environ 9000 contrôles, dont 1500 pour le compte de fédérations internationales organisant des événements en France. C'est moins qu'en 2008 où le laboratoire de Châtenay-Malabry avait analysé environ 9700 échantillons, année olympique oblige. Selon l'AFLD, "le nombre de prélèvements sanguins sera significativement augmenté" afin de détecter l'hémoglobine de synthèse, les transfusions homologues et l'hormone de croissance, et le "profilage sanguin" sera plus largement utilisé "pour cibler plus efficacement les contrôles urinaires".

REVUE DE PRESSE du 5 février 2009

RENCONTRE NATIONALE SUR «L'ALTERNATIVE AU DOPAGE»

Publié le : 02.02.2009 | 12h45

Le Comité scientifique de l'Association marocaine de sensibilisation aux dangers du dopage dans le domaine sportif a organisé, samedi à Safi, une rencontre nationale sous le thème «Alternative au dopage», avec la participation de chercheurs, médecins et acteurs associatifs du Maroc et de la France.

Intervenant à cette occasion, le président du Comité, Lahcen Karam a indiqué que la recherche d'alternative au dopage sportif tire son importance du fait que les efforts consentis au niveau mondial pour lutter contre ce fléau, à la fois par l'Agence mondiale antidopage ou d'autres institutions, ont tendance à recourir à la punition ou à la répression.

Or, a-t-il souligné, le recours au dopage peut être dicté, dans plusieurs cas, par de nombreuses «bonnes raisons», y compris le stress physique et la douleur résultant de l'entraînement, «des raisons qu'il faut comprendre et auxquelles il faut trouver des solutions dans un cadre strictement juridique».

Evoquant le choix de la France comme invité d'honneur de cette rencontre, M. Karam a expliqué que ce pays est considéré parmi les premiers à avoir adopté une loi contre le dopage (en 1965), soulignant que cette loi est aujourd'hui l'une des plus importantes au niveau international.

Il a, également, souligné que l'expérience française dans la lutte antidopage et la sensibilisation à ses risques est un modèle et peut servir l'expérience marocaine dans ce domaine.

Cette réunion a été marquée par la présentation d'exposés portant sur différentes spécialités en médecine du sport et les derniers moyens de traiter les blessures les plus communes chez les sportifs, la cheville notamment.

Par ailleurs, l'Association marocaine de sensibilisation aux dangers du dopage dans le sport, s'est félicitée de la décision Royale de créer un laboratoire de lutte contre le dopage.

«Ce laboratoire viendra soutenir l'effort national associatif et officiel déployé pour lutter contre ce fléau», a indiqué l'association dans un communiqué distribué en marge de cette rencontre.

DOPAGE : LES ARBITRES BIENTÔT CONTRÔLÉS

Le Monde - 2 fév 2009

Les hommes en noir seraient-ils parfois tentés de recourir à des substances interdites pour exercer leur fonction ? C'est pour le vérifier que l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) s'apprête, pour la première fois, à soumettre les arbitres des sports collectifs à des contrôles. Les arbitres de football, rugby ou handball pourront ainsi être contrôlés après un match ou de façon inopinée en périodes de stage, de formation ou lors des regroupements. Cette mesure s'inscrit dans le programme des contrôles 2009 que l'AFLD doit rendre public mardi 3 février. Autre nouveauté concernant les sports collectifs, les capitaines des équipes professionnelles seront désormais obligés de se localiser afin de mieux cibler les contrôles.

ATHLE - DOPAGE - TSOUMELEKA ETAIT BIEN DOPEE

L'Equipe.fr - 2 fév 2009

Contrôlée positive à l'érythropoïétine (EPO) juste avant les Jeux de Pékin de 2008, la marcheuse grecque Athanasia Tsoumeleka, championne olympique du 20 km à Athènes en 2004, a vu son contrôle confirmé par l'analyse de l'échantillon B, a annoncé lundi la Fédération grecque.

Le contrôle avait été mené le 6 août, soit quelques jours avant que Tsoumeleka termine à la 9e place du 20 km marche olympique de Pékin. L'athlète, âgée de 27 ans, avait d'ores et déjà annoncé qu'elle mettait un terme à sa carrière lorsque la nouvelle de son dopage avait été révélée le 17 janvier. «Je ne vais pas chercher d'excuses, même si ce n'est pas volontairement que j'ai utilisé cette substance», avait commenté Tsoumeleka au micro de la radio athénienne Skai.

BIATHLON - POSITIFS A UNE SUBSTANCE INCONNUE

L'Equipe.fr - 2 fév 2009

L'Union internationale de biathlon (IBU) a informé la Fédération russe que trois biathlètes russes avaient été

récemment contrôlés positifs à une toute nouvelle substance. Alors que l'agence avait en premier lieu annoncé que la substance était de l'EPO, l'information a été démentie. «Nous ne parlons pas d'EPO, il s'agit d'une toute nouvelle substance. Je pense que c'est une très mauvaise nouvelle dans notre lutte contre le dopage», a déclaré Anders Besseberg, le président de la Fédération internationale de biathlon.

Selon le journal Komsomolskaya Pravda, les trois skieurs contrôlés seraient deux femmes: Yekatering Iourieva et Albina Akhatova, et un homme: Dmitry Yaroshenko.. Les contrôles ont eu lieu le 5 décembre 2008 lors de la première étape de la Coupe du Monde, à Ostersund (Suède) et les trois athlètes et les officiels sont dans l'attente de l'analyse des échantillons B.

DOPAGE: LE CYCLISTE BELGE TOM BOONEN NE SERA PAS JUGE POUR USAGE DE COCAÏNE

AFP - 3 fév 2009

BRUXELLES (AFP) — Le cycliste belge Tom Boonen, contrôlé positif à la cocaïne lors d'un test hors compétition en mai dernier, a bénéficié mardi d'une "suspension du prononcé" et ne sera donc pas jugé en correctionnelle.

Alors que le ministère public avait réclamé le renvoi du coureur en correctionnelle, le juge de Turnhout (nord) a suivi la demande des avocats de Boonen qui réclamaient la "suspension du prononcé", ce qui en droit belge équivaut à une simple reconnaissance de culpabilité, non assortie de sanction.

En raison de diverses circonstances atténuantes, le sprinter de Quick Step, actuellement au Tour du Qatar, ne devra donc pas répondre de possession et d'usage de drogue devant un tribunal correctionnel.

Les juges belges peuvent décider de suspendre le prononcé de leur décision durant la procédure ou à l'issue d'un procès, notamment s'ils estiment qu'un prévenu a déjà été suffisamment sanctionné par la médiatisation des faits pour lesquels ils ont été poursuivis.

Boonen, 28 ans, maillot vert du Tour de France 2007 et champion du monde en 2005, avait été contrôlé positif à la cocaïne hors compétition le 26 mai. Cette affaire l'avait écarté du Tour de France 2008.

Boonen n'encourt par ailleurs aucune sanction sportive car le contrôle avait été effectué plus de deux jours avant une course et que la cocaïne n'est pas interdite hors compétition par les instances sportives.

Tom Boonen avait reconnu avoir consommé de la cocaïne et s'était publiquement excusé auprès de ses employeurs et de ses supporters, expliquant qu'il accepterait les conséquences de son écart de conduite.

MICHAEL PHELPS FUME DE LA MARIJUANA... ET RISQUE DES POURSUITES

L'Express - 4 fév 2009

Une photo montre le nageur américain en train de fumer de la marijuana. Il risque 30 jours de prison et 570 dollars d'amende.

Le nageur américain Michael Phelps pourrait être passible de poursuites pénales après la publication d'une photo le montrant apparemment en train de fumer de la marijuana, rapporte le journal The State de Columbia.

Un responsable des services du sheriff de l'Etat de Caroline du Sud affirme qu'il pourrait inculper Phelps s'il est démontré que le nageur, huit fois médaillé d'or aux Jeux olympiques de Pékin, a effectivement consommé de la drogue.

"Cette affaire n'est pas différente d'une autre," a précisé Leon Lott, sheriff du comté de Richland, cité par The State, qui rappelle que la détention de marijuana est passible de 30 jours d'emprisonnement et d'une amende de 570 dollars en Caroline du Sud.

Le journal britannique News of the World avait publié une photographie montrant Phelps avec une pipe à marijuana lors d'une fête organisée par des étudiants de l'université de Caroline du Sud à Columbia en novembre.

Le nageur avait présenté ses excuses dimanche après la publication du cliché, reconnaissant que son attitude avait été "inopportune".

L'université de Caroline du Sud et le département de la police de Columbia avaient annoncé ne pas avoir l'intention d'engager de poursuites contre Phelps.

De son côté, le Comité international olympique (CIO) avait accepté les excuses du nageur et les dirigeants sportifs américains, tout en dénonçant le comportement du champion, avaient estimé que fumer de la marijuana en dehors des compétitions sportives ne constituait pas un problème de dopage.

LE DOPAGE, SUJET INDESIRABLE DANS LES COLONNES DE L'ÉQUIPE ?

France Info - 4 fév 2009

Selon le Canard enchaîné de ce mercredi, la direction du groupe Amaury aurait demandé aux journalistes de l'Équipe de ne plus révéler d'affaires de dopage dans le cyclisme et d'éviter si possible d'évoquer le sujet. La Société des journalistes du journal s'en émeut dans un communiqué, après une rencontre avec le directeur de la rédaction.

Les journalistes de l'Équipe priés de mettre l'étau sur les affaires de dopages dans le cyclisme. Nouvelle illustration de "l'information positive" chantée par certains patrons de presse, comme Serge Dassault ? Inquiétant mélange des genres qui remet en cause l'indépendance de la rédaction, s'émeut la Société des journalistes (SDJ) de l'Équipe.

Le Canard enchaîné de ce mercredi reproduit une partie du communiqué publié le 21 janvier par la SDJ après une rencontre avec le directeur de la rédaction du quotidien sportif. Les journalistes se sont étonnés que le dossier consacré au retour de l'Américain Lance Armstrong dans le Tour de France n'évoque pas les affaires de dopages qui planent au dessus du septuple vainqueur de la Grande boucle (record absolu).

Et d'en déduire que les prises de positions de la patronne du groupe Amaury, Marie-Odile Amaury ont été traduites en consignes à appliquer par les rédactions des titres du groupe (L'Équipe et Le Parisien principalement). L'an dernier, elle avait souhaité à plusieurs reprises "qu'on ne s'attarde plus" sur le sujet du dopage, dénonce la SDJ.

Le journaliste spécialisé, Damien Ressiot, aurait donc été prié de ne plus chasser le scoop dans le domaine, mais de se contenter de traiter la question "en réactivité", traduction, si un autre média sort l'affaire avant.

Le groupe Amaury est l'organisateur du Tour de France, de Paris-Roubaix et Paris-Nice. Selon le Canard enchaîné, la Grande boucle générerait des taux de rentabilité de l'ordre de 20%. Une poule aux œufs d'or qui pourrait être dérangée si les sportifs, dont les carrières ne se relèvent pas des affaires de dopage, fuient le Tour pour privilégier des courses moins contrôlées.

UNE NOUVELLE EPO?

Radio-Canada - 4 février 2009 à 7 h 57

Après la CERA, il semble qu'il y ait aujourd'hui une nouvelle déclinaison de la tristement célèbre EPO...

Trois biathlons russes ont été déclarés positifs à cette nouvelle substance, a annoncé mercredi la Fédération internationale de biathlon.

« Nous ne parlons pas d'EPO, il s'agit d'une toute nouvelle substance. Je pense que c'est une très mauvaise nouvelle dans notre lutte contre le dopage », a ajouté Anders Besseberg.

Dans un premier temps, la Fédération croyait que les athlètes avaient consommé de l'EPO. Des examens plus poussés ont contredit cette thèse, mais personne ne veut se prononcer davantage au sujet de ce nouveau produit dopant.

Selon le journal Komsomolskaya Pravda, les trois skieurs testés seraient Ekaterina Iourieva, Albina Akhatova et Dmitry Yaroshenko. On attend toujours l'analyse des échantillons B.

NOUVEAU DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DES DROGUES NON TESTEES AMELIORANT LES PERFORMANCES PHYSIQUES

CORDIS Nouvelles - 04/02/2009

Les athlètes ayant recours aux drogues non testées augmentant leurs performances physiques vont bientôt avoir une mauvaise surprise. Jusqu'à présent, les tests de détection des drogues étaient mis au point par les chercheurs alors que ces drogues se trouvaient déjà sur le marché. Aujourd'hui, un groupe de chercheurs en Allemagne développe des tests de détection pour des drogues qui ne sont pas encore sur le marché, mais pourraient être disponibles à l'avenir. Leurs résultats ont été publiés dans la revue Drug Testing and Analysis.

Il est de plus en plus facile de détecter les cas de dopage chez les athlètes. Lors des Jeux Olympiques de Pékin, en Chine, on a détecté six cas de dopage chez les athlètes, et trois cas suspects ont été identifiés après les jeux.

Il semblerait que de nombreux athlètes aient réussi à se doper sans avoir été appréhendés lors de l'application de tests conventionnels. Certains pensent qu'un certain nombre d'athlètes ont eu recours à des drogues qui n'ont jamais été testées sur les humains, mais ayant la capacité d'améliorer les performances des animaux. Les autorités sportives ont beaucoup de mal à les détecter, étant donné que ces substances sont encore à un stade de développement relativement précoce.

Cependant, grâce à ce nouveau test innovant, les autorités sportives seront bientôt en mesure de détecter un certain nombre de drogues émergentes, ainsi que d'autres n'ayant pas encore fait leur apparition sur le marché. Selon les

chercheurs, le test détecte une structure chimique pure appartenant à la famille des benzodiazépines, des composés qui stabilisent les chaînes protéiques et bloquent la libération du calcium émis par les cellules musculaires lors d'un effort physique épuisant. Les scientifiques savent que le calcium contribue à la contraction des muscles. Lorsque le calcium est libéré, les contractions sont plus faibles, conduisant ainsi à la fatigue musculaire.

«Dès que ces drogues seront soumises aux tests cliniques sur l'homme, il est fort possible qu'elles fassent défaut au domaine du sport», explique le Dr Mario Thevis, responsable du centre de recherche préventive contre le dopage de l'École supérieure des sports de Cologne, en Allemagne. «Cette recherche préventive nous permet de nous préparer avant que ces substances ne soient officiellement lancées sur le marché.»

D'après l'équipe, la nature relativement simple de ces composés facilite leur production et leur commerce sur le marché noir en tant que substances augmentant les performances.

Le Dr Thevis ajoute que cette étude a caractérisé les composés en se basant sur leur poids et leur structure moléculaire, permettant ainsi à l'équipe d'obtenir une empreinte moléculaire en vue de les identifier. En ayant recours à une technique de spectrométrie de masse, l'équipe a démontré que les benzodiazépines JTV-519 et S-107 peuvent être détectés dans les pics d'urines à un taux de concentration allant jusqu'à 0,1 nanogramme par millilitre.

«Nous avons utilisé des approches générales employées pour la détection d'agents anaboliques», explique le Dr Thevis. «Nos travaux montrent qu'il nous est possible d'identifier les bons composés et que ce test est fiable.»

L'étape suivante, selon les chercheurs, consiste à chercher les molécules qui émergent de l'analyse métabolique des composés une fois qu'ils ont pénétré dans l'organisme. Ces réponses permettront aux chercheurs d'approfondir leurs connaissances des composés utilisés lors des tests appliqués aux athlètes.

Une fois le feu vert accordé aux tests cliniques, ces composés seront mis à disposition des humains. En attendant, les chercheurs devront s'appuyer sur des études pilotes ayant recours aux microsomes humains, de petites vésicules qui imitent le métabolisme d'une cellule.

Pour de plus amples informations, consulter:

École supérieure allemande des sports de Cologne:

<http://www.dshs-koeln.de/wps/portal>

Drug Testing and Analysis:

<http://www3.interscience.wiley.com/journal/121408477/home>

DU NOUVEAU CHEZ LES DOPES

Sports.fr – 04/02/2009

Le biathlon se serait bien passé d'une telle publicité à dix jours désormais de l'ouverture des Championnats du monde 2009, en Corée du Sud. Anders Besseberg, le président de la fédération internationale (IBU), a confirmé ce mercredi dans un communiqué que trois biathlètes russes avaient été contrôlés positifs à une "toute nouvelle substance dopante". Ekaterina Iourieva, l'actuelle leader de la Coupe du monde, serait notamment concernée.

Ekaterina Iourieva a-t-elle fait usage d'une nouvelle génération de produit dopant pour gagner le sommet du biathlon mondial? (Reuters)

C'est avec une infinie précaution que l'Union internationale de biathlon avait reconnu mardi avoir reçu des résultats d'analyses sanguines suspects concernant plusieurs de ses sportifs. "A ce stade de la procédure, il ne s'agit pas de contrôle antidopage positif", avait alors tempéré l'IBU, se refusant à communiquer l'identité et la nationalité des athlètes concernés. Seulement 24 heures plus tard, plus question de se voiler la face: oui une série de tests pratiqués en tout début de saison s'est bien révélée positive mais, plus grave, la substance alors décelée n'a toujours pas été identifiée.

"Nous ne parlons pas d'EPO, il s'agit d'une toute nouvelle substance. Je pense que c'est une très mauvaise nouvelle dans notre lutte contre le dopage", déplorait ce mercredi matin Anders Besseberg dans un communiqué. Le président de la fédération internationale qui précisait par ailleurs que les biathlètes soupçonnés, au nombre de trois et Russes de leur état, étaient désormais dans l'attente des résultats d'analyses de leurs échantillons B.

La fête à nouveau gâchée ?

Si ce second passage au crible devait tirer les mêmes accablantes conclusions, le biathlon mondial, à n'en pas douter, vacillerait à nouveau sur sa base, en perdant de sa crédibilité au plus mauvais moment, à quelques jours de l'ouverture des Championnats du monde, le 14 février à PyeongChang, en Corée du Sud. Un bis repetita fâcheux alors que l'opprobre s'était déjà abattu sur la discipline en plein JO turinois, il y a trois ans.

Médaillée d'argent sur le 15 km individuel, la Russe Olga Pyleva avait ainsi été prise par la patrouille dans la foulée, déchu de son titre et suspendue deux ans par l'IBU. Une broutille, il est vrai, en comparaison de la perquisition diligentée par le CIO durant cette même trêve olympique sur le chalet des fondeurs et biathlètes autrichiens. Ce

REVUE DE PRESSE du 5 février 2009

fameux coup de filet qui avait permis aux autorités de mettre la main sur tout un arsenal de transfusion sanguine et abouti à la suspension à vie de six membres de la Wunderteam.

Akhatova remet ça

En janvier 2008, outre le cas personnel de la Finlandaise Kaisa Varis, cette ancienne fondeuse convertie au biathlon qui avait été contrôlée positive au lendemain de sa première victoire en Coupe du monde, un nouveau scandale d'envergure mondiale avait éclaté. Alertée par une source anonyme, la presse allemande avait prêté à certains de ses biathlètes une relation étroite avec le laboratoire autrichien Humanplasma, un établissement sulfureux déjà placé à l'époque dans la ligne de mire de l'Agence mondiale antidopage.

Un an plus tard cependant, le séisme qui s'annonce pourrait bien être d'une magnitude plus élevée encore. Selon le quotidien russe Komsomolskaya Pravda en effet, les trois athlètes pris dans l'oeil du cyclone ne seraient autres que Ekaterina Iourieva, Albina Akhatova, et Dmitri Yaroshenko. Soit, pour ce qui est des deux dames, la première et la sixième du classement actuel de la Coupe du monde. Akhatova n'en étant pas à sa première affaire puisqu'elle avait été contrôlée positive à la nicéthamide en janvier 2003, à Anterselva.

Toujours à en croire le journal moscovite, les présumés coupables auraient été confondus à l'issue du rendez-vous d'Oestersund, début décembre. Une étape suédoise du calendrier mondial à laquelle avait notamment pris part côté russe madame Olga Medvedtseva née Pyleva, ainsi que Ivan Tcherezov, lequel avait été interdit de compétition cinq jours durant début janvier en raison d'un taux d'hématocrite anormal. Il y a peu, l'IBU avait émis l'hypothèse d'adopter le passeport sanguin comme outil de prévention, à l'instar du cyclisme. Voilà qui devrait accélérer le débat...